

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Le RAINCY 93

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion d'école publique

Numéro et titre du premier sujet traité

03 : Vers quel type d'égalité, l'École doit-elle tendre ?

La question de l'égalité des chances dans la vie sociale et dans l'accès à l'emploi, même quand il ne s'agit pas de ceux qui assurent le meilleur prestige à leurs bénéficiaires, a d'emblée situé le débat quand une mère d'élève a demandé comment il était possible de mobiliser les enfants dans les apprentissages scolaires quand leurs familles vivaient les effets et les inquiétudes de la fragmentation sociale, en raison de leurs appartenances.

Les participants ont rappelé que la mixité sociale et scolaire dans les classes est la condition nécessaire de l'efficacité de l'action éducatrice. A cet égard, les écoles maternelles ont précisé que la construction du langage passe par la confrontation avec la langue des autres et avec les normes sociales. On sait l'exigence absolue de la maîtrise de la langue pour ne pas enfermer les plus fragiles socialement dans leur situation. L'exclusion linguistique est la trappe de l'exclusion sociale.

Mettre tous les élèves dans les mêmes écoles, c'est affirmer l'égalité des chances comme un principe central de la république. De ce point de vue, les participants ont regretté que les responsables en matière de sectorisation ne fassent pas preuve de la volonté politique nécessaire. L'amertume des personnels comme celle des familles du quartier est manifeste depuis que les autorités administratives de l'éducation nationale ont abandonné, devant les pressions politiques communales et des groupes de parents d'élèves et d'enseignants, une évolution de la sectorisation du collège permettant une meilleure mixité sociale, rendue possible par l'ouverture à la rentrée dernière d'un nouveau collège.

Les participants à la réunion se sont interrogés sur le sens d'une politique de discrimination positive qui ne serait pas inspiré par le principe de la solidarité active. Un alibi pour ne pas hâter des politiques de lutte contre les injustices territoriales et sociales sans lesquelles continueront à prospérer les peurs de certaines familles devant les modes de vie singulières de certaines populations et les formes inquiétantes de leurs ressentiments et de leurs réactions d'amertume ?

La prise en considération des souffrances de ces familles devant les injustices qu'elles connaissent comme leurs enfants qui se trouvent également dans des situations défavorisées, exige qu'elles bénéficient d'un accompagnement dans l'exercice complexe de la parentalité. L'institutionnalisation des relations entre les familles et l'École est considérée comme indispensable par la création d'une école des parents assurée en particulier par des travailleurs sociaux. C'est l'une des politiques à mettre en place pour aider à la réussite de tous et pour avancer dans la démocratisation de la fréquentation des filières de formation. Apprendre à décrypter l'organisation et le fonctionnement de l'École, à comprendre ses articulations complexes, à saisir les enjeux sociaux de l'institution scolaire, exige le renforcement de l'encadrement scolaire sous cet aspect.

La troisième question proposée, à savoir le libre choix de l'école par la famille apparaît sans objet dans l'état actuel de l'organisation territoriale de l'espace social. On n'ignore pas les effets d'inégalités que créent les dispositions actuelles d'assouplissement de la sectorisation qui ne profitent qu'aux familles qui développent des stratégies d'évitement.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 La mixité sociale et scolaire dans les classes est la condition nécessaire de l'efficacité de l'action éducatrice.

2 Mettre tous les élèves dans les mêmes écoles, c'est affirmer l'égalité des chances comme un principe central de la république.

3 L'institutionnalisation des relations entre les familles et l'École est considérée comme indispensable par la création d'une école des parents assurée en particulier par des travailleurs sociaux.